

**Organiser en toute sécurité, Diriger, Animer**  
un centre de vacances et de loisirs

**EXIGE**

**Des conditions d'hygiène  
et de sécurité maximales  
qui préviennent  
les accidents**

C'EST :

- La prévention sanitaire et médicale des personnes, enfants et personnel d'encadrement,
- L'hygiène de l'eau et de l'alimentation grâce à un traitement efficace, à la préparation et à la conservation des plats,
- La sécurité des biens et des personnes en prévoyant :
  - Les risques d'incendie et les précautions pour l'utilisation du gaz,
  - Les emplacements pour les jeux,
  - L'organisation des transports et des déplacements
- La gestion de toutes situations imprévues.

**Un encadrement  
qualifié dans le  
respect de la  
réglementation**

C'EST :

- S'entourer de collaborateurs efficaces et motiver l'équipe d'animation,
- Former et responsabiliser tous les intervenants,
- Respecter les procédures dans la validation des stagiaires BAFA et BAFFD,
- Respecter les normes d'encadrement :
  - Le nombre d'animateurs,
  - La qualification des membres de l'équipe d'encadrement ,
  - L'âge des membres de l'équipe d'encadrement.
- Faire appel à un encadrement qualifié pour la pratique des activités physiques et sportives **et notamment la baignade.**

**La mise en oeuvre  
d'une animation  
de qualité**

C'EST :

- Donner du sens aux notions de projets éducatif pédagogique et d'animation,  
**Savoir organiser des mini séjours,**  
**Organiser des activités sportives adaptées en connaissance des contraintes de pratique,**  
**Respecter l'enfant et ses droits.**

*Les directives annuelles polynésiennes rappellent la réglementation en vigueur et les consignes de sécurité essentielles.*